ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE ■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°48 / Décembre 2008

Nos anciens enfin pris en charge par l'Hôpital de Houdan

Jusqu'à présent, notre commune ne pouvait pas bénéficier de l'instance de coordination gérontologique interdépartementale assurée par l'Hôpital de Houdan mais réservée aux cantons d'Anet et de Houdan. Interpellé par mes soins, le président du Conseil Général, Albéric de Montgolfier, vient d'accepter d'élargir le périmètre d'intervention actuel à la commune de Boutigny-Prouais, rattachée au canton de Nogent-le-Roi. C'est ainsi qu'un accompagnement sera assuré à toute personne âgée de Boutigny-Prouais qui, dès à présent, en ferait la demande auprès de l'Hôpital de Houdan (Centre Local d'Information et de Coordination – CLIC). Les principales aides prennent les formes suivantes :

- Informations, orientations et actions de soutien de la personne âgée et de sa famille
- Organisation et de coordination des actions de soutien à domicile
- Préparation du retour à domicile après une hospitalisation
- Participation à la lutte contre l'isolement
- Préparation à l'entrée en établissement
- Participation à la prévention et au traitement des situations de maltraitance

Ses missions sont assurées en lien avec tous les professionnels et les partenaires, dont l'équipe médico-sociale départementale. Au nom de toutes les personnes âgées et de leur famille qui sauront apprécier ce service mis à la disposition de notre commune rurale, je remercie très sincèrement le Président Albéric de Montgolfier pour cette décision.

Contact : Madame Françoise Auger.
Adresse : Hôpital de Houdan, 42 rue de Paris 78550 Houdan
Tél : 01 30 46 18 71 / Fax : 01 30 46 18 59 /
Courriel : ClicHoudan@nerim.net
Site Web : www.clic-houdan-anet.com

Mireille ÉLOY

Mes cher(e)s Administré(e)s,

Nous voici déjà à la fin de cette année 2008. Elle aura passé vite, trop vite. Elle aura été bien remplie mais il reste encore à faire.

L'année 2009 sera celle qui verra vos élus finaliser le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'un énorme travail puisque nous avons décidé de traiter le caractère et l'aspect de chacun de nos quatorze hameaux et de nos deux bourgs. Des réunions d'informations seront organisées à votre intention, aussitôt que nos travaux le permettront.

Par ailleurs, les travaux du Centre de Loisirs sans hébergement de Boutigny débuteront courant janvier 2009. Réalisé par la Communauté de Communes du Pays Houdanais, ce centre intercommunal tant attendu pourra accueillir jusqu'à 49 enfants. Dans le même ordre d'idée, l'étude de la modification de notre rythme scolaire, pour s'adapter à celui des Yvelines, notre bassin de vie, est en cours.

Soyez assurés que nous demeurons attentifs à vos besoins quotidiens et que nous ne perdons pas de vue les différents travaux à réaliser pour améliorer chaque jour votre cadre de vie, votre sécurité et celle de vos enfants.

Noël arrive à grands pas avec ses lumières et ses gâteries et, en attendant la visite du Père Noël, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, je souhaite à chacune et à chacun de vous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de celles et ceux que vous aimez. C'est assurément le plus beau des cadeaux !

A l'année prochaine.

Bien cordialement,

Votre maire,
Mireille ÉLOY

Le Père Noël de nos aînés

Le colis de Noël de nos aînés sera distribué à environ 150 personnes âgées de plus de 70 ans, dans la journée du samedi 20 décembre 2008 par les élus de notre Commune. Pour celles ou ceux qui seront absents, le colis sera à retirer à la Mairie de Boutigny.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Corine Le Roux

VIE COMMUNALE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BOUTIGNY-SUR-OPTON

De l'eau de la Vaucouleurs dans nos robinets

Suite aux pressions des Pouvoirs Publics (la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, la Préfecture), et après diverses études pour trouver une solution au problème lié à un taux de nitrates dans notre eau légèrement supérieur à la norme établie, nous avons décidé d'acheter l'eau au Syndicat de la Vaucouleurs. Pour cela, des travaux sont nécessaires. Un marché à procédure adaptée a été mis en place pour effectuer cette interconnexion entre nos deux syndicats. A ce jour, ce projet de raccordement est en bonne voie. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la société SAFEGE et la réalisation des travaux à la société Lyonnaise des Eaux. La réception des travaux est prévue début février 2009. L'eau du Syndicat de la Vaucouleurs devrait couler dans vos robinets à partir de la fin février 2009, voire début mars. Ce nouvel état de fait entraînera très certainement une hausse du prix de l'eau qui était jusque là particulièrement bas à Boutigny, inférieur à celui payé par les administrés des communes dépendant du Syndicat intercommunal des Eaux de Villemeux-sur-Eure auquel Prouais et quelques-uns de nos hameaux sont rattachés. Cela étant, nous conservons notre source de Saint-Projet, avec l'espoir de voir redescendre son taux de nitrates grâce au programme lancé par le Conseil Général d'Eure-et-Loir avec la mise en enherbage par les agriculteurs du bassin versant.

Fabrice Geffroy, Président du Syndicat des Eaux de Boutigny-sur-Opton

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 octobre 2008

• Délibération : Le conseil municipal approuve à l'unanimité moins une voix la signature d'un contrat aidé pour travaux d'entretien au service technique.
Un contrat aidé est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation (source INSEE). Pour mémoire, en raison de la crise mondiale, 100 000 contrats aidés supplémentaires dans le secteur non marchand, qui viennent s'ajouter aux 230 000 initialement prévus, seront financés par l'Etat en 2009. En ce qui concerne notre commune, il s'agit ici de faire face à l'énorme charge de travail assumée aujourd'hui par trois personnes seulement (un agent de maîtrise, un agent technique et un agent de service en contrat aidé) pour l'entretien d'un territoire de plus de 3 200 ha. La personne recrutée assurera entre 20 et 26 h de travail. Pour 26 h, compte tenu des aides, il en coûterait à la commune 555,69 € par mois. La commune se tournera vers l'ANPE pour ce recrutement mais accepte toutes les candidatures spontanées. Pour cela, il suffit de s'adresser à la mairie.

• Délibération : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à titre exceptionnel 1 000 € à la mise en place d'éclairages extérieurs pour les églises de Boutigny et de Prouais.
Cette somme a été versée sous forme de don à la commune par un couple d'administrés qui avait laissé libre choix aux élus de son utilisation. L'éclairage extérieur de l'église de Boutigny, mis en place il y a quelques années grâce à l'ASPIC, n'était plus aux normes et consommait beaucoup trop d'énergie. Le Conseil Municipal a jugé opportun de saisir cette occasion pour le remplacer en employant des projecteurs à très faible consommation et d'en profiter pour éclairer également l'église de Prouais. Une belle façon de valoriser notre patrimoine commun grâce à la générosité de donateurs que les élus tiennent à remercier chaleureusement au nom de l'ensemble des habitants.

Séance du 26 septembre 2008

• Délibération : Le conseil municipal autorise à l'unanimité madame le Maire à signer la convention de contrat global de bassin Vesgre Vaucouleurs.
Ce contrat, qui courra de 2008 à 2012, est en fait un plan d'action de 14 millions d'euros HT concernant plusieurs communes et visant à améliorer la qualité des eaux superficielles du bassin dont fait partie Boutigny-Prouais. Ces actions s'inscrivent dans un contexte de gestion globale des eaux, intégrant tous les affluents. Seule concernée parmi les cinq communes d'Eure-et-Loir adhérentes à la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH), Boutigny-Prouais pourra prétendre à bénéficier de financements, en provenance de la région Ile-de-France et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) et l'Office national des forêts (ONF) ont la charge des actions du contrat, la CCPH en assurant le suivi et l'évaluation.

Des Boutipraciens à l'honneur

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre dernier, j'ai eu le plaisir de remettre différentes médailles et attestations à quatre de nos administrés : un agriculteur, une conseillère agricole, et deux sapeurs-pompiers volontaires.

Jean-Jacques Daudigny
C'est, comme à son habitude, avec beaucoup de discrétion que notre concitoyen Jean-Jacques Daudigny, domicilié à Boutigny, a accepté que soit accroché à son revers de veste la médaille de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole. Cette distinction, décernée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture sous l'impulsion de notre député Jean-Pierre Gorges, vient saluer toute l'attention que Jean-Jacques porte à la protection de l'environnement, son sens aigu de l'intérêt général mais également son mérite et son courage.

Isabelle Petit
Toute jeune mais déjà médaillée... Isabelle Petit, qui demeure à La Musse, s'est vue attribuer la médaille d'argent d'honneur du travail pour 20 ans de "bons et loyaux" services à la Chambre d'Agriculture (2 ans dans l'Eure mais 18 ans dans l'Eure-et-Loir). Tout d'abord aide conseillère agricole, conseillère formation puis conseillère d'entreprise, elle exerce aujourd'hui ses talents dans le Thymerais-Drouais. Les coins et les recoins de Senonches, de Nogent-le-Roi ou encore de Châteauneuf-en-Thymerais n'ont plus de secret pour elle à force d'animations, d'appui technique et de formations pour les agriculteurs du secteur.

Vincent Peluche
Domicilié à Boutigny, Vincent Peluche s'est vu remettre son attestation de fin de période probatoire. Cela signifie qu'il a satisfait au contrôle de connaissances de la dernière partie de son module "incendie". Cet effort lui vaut de faire désormais partie intégrante de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires. Son courage, sa volonté et sa détermination lui permettront d'aborder sereinement les formations à venir.

Sébastien Basque,
Demeurant à Bouchemont, Sébastien Basque a obtenu quant à lui son attestation validant ses connaissances de la formation complémentaire de "secours à personne", un pré-requis obligatoire pour la préparation au grade de caporal auquel il aspire. Rendez-vous lui a été donné pour lui accrocher très prochainement ce galon qui lui ira si bien.

Que tous ces récipiendaires acceptent à nouveau nos félicitations. Ils nous ont permis de passer un moment agréable et émouvant dans la salle du Conseil, juste avant de partager l'habituel verre de l'amitié.

Mireille ÉLOY

La sécurité sur nos routes

Le Président du Conseil général, interpellé par Madame le Maire sur l'accroissement de la circulation, notamment des poids lourds, dans la rue de la Fée, fait savoir qu'un schéma de circulation va être réalisé par une société d'expertise externe.
Ces études seront lancées courant 2009.

NAISSANCES

• 18 Septembre 2008
CORONA Isée

• 08 Octobre 2008
CHAMPSAUR Evan Florian Fabrice

• 16 Octobre 2008
ROBERT Paul Maurice Bernard

• 18 Novembre 2008
DENISSEL–RETAILLAUD
Romane Marie

L'œil dans le Rétro

Boutigny-Prouais est une commune vivante grâce à ses associations et à un Conseil Municipal qui mettent leur énergie et leur savoir-faire en commun pour proposer des activités qui font le bonheur de tous.

Pour preuve voici un petit résumé des dernières manifestations :

De Juin à Septembre, un Concours Photos a été organisé par l'Aspic. Bientôt, sur le site de la commune, vous pourrez découvrir les gagnants et leurs œuvres.

• Le 19 octobre, l'Aspic a organisé un concours de Billard Hollandais qui a rencontré un franc succès. La remise des prix du Concours Photos a eu lieu durant cette manifestation.

• Le 11 novembre, la Chorale Mi'l Fa Cé Si est venue chanter devant le monument aux morts de Prouais. Merci à Hans Monpontet pour son travail remarquable.

• Le 15 novembre, le Comité des Fêtes de Prouais a organisé une soirée Moules Frites. Environ 100 personnes s'étaient données rendez-vous pour un dîner plutôt festif et convivial.

• Le 16 novembre s'est déroulé le Cross du Pays Houdanais (Trophée Michel Sauvain) auquel des enfants de nos villages ont participé et se sont bien classés (voir les résultats sur le site de la C.C. Pays Houdanais : www.cc-payshoudanais.fr).

• Le 20 novembre, les anciens combattants sont allés voir les Chœurs de l'Armée Rouge à Dreux. Le car était complet.

• Le 22 novembre, le Comité des Fêtes de Boutigny a organisé une soirée Beaujolais où la convivialité était au rendez-vous. 80 personnes ont dégusté avec modération ce nouveau cru.

• Le 29 novembre, un arbre a été planté par vos élus sur la place du marronnier à La Musse pour les 10 ans de la C.C. Pays Houdanais.

• Le 6 décembre, des associations et la Municipalité se sont mobilisées pour le Téléthon 2008.

• Nous espérons vous avoir convaincus que l'important est de participer et nous serons heureux de vous compter parmi nous à l'occasion des activités à venir.

Pierre Gapillou

Une messe et une veillée de Noël auront lieu le mercredi 24 décembre à 19h00 en l'église de BOUTIGNY Vous pouvez correspondre par courriel avec le prêtre Don Thomas : **don.thomas@orange.fr**

MESSES

DÉCÈS

• Mme BOUTISSEAU/BRUNET Paulette
décédée le 3 Novembre 2008

• Mme MALLET/PELUCHE Suzanne
décédée le 7 Novembre 2008

FICHE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais
Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

Période d'Hiver (du 1er Novembre au 29 février)

Mercredi après-midi: de 14h00 à 17h00

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE ATTENTION !

En raison des fêtes de fin d'année, veuillez noter que :
- Le mercredi 24 décembre 2008, seule l'agence postale communale sera ouverte, de 9 h à 12 h 30
- Le mercredi 31 décembre 2008, la mairie assurera une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales, de 10 h à 12 h 30

Bibliothèque Municipale

Horaires d'ouverture au public :
Le mardi de 16h30 à 18h30
Le mercredi de 16h00 à 18h00
Le samedi de 16h00 à 18h00

Par ailleurs, la Bibliothèque souhaite mettre en place un nouveau service de portage de livres à domicile afin de permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer d'avoir malgré tout accès aux ouvrages disponibles. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 02 37 65 12 86.
Bastien : **bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr**

Pendant la période des fêtes, seule une permanence le SAMEDI 27 DECEMBRE de 16 à 18h sera assurée.

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45
Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56 / Gendarmerie : composez le 17

BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : http://www.mairie-boutigny-prouais.fr
Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Pierre Gapillou - Relecture et correction : Stéphane Méjanes
Maquette : Jonathan Godard - Impression : Graph'essais - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.